

africaine agriculture

08236

N° 46 JUIN 1979

PRIX 700 F CFA - 14 FF - Maroc 14 DH - Algérie 14 DA - Tunisie 14 DT

Mensuel d'informations agricoles



LE CACAO

la SAED

l'agriculture
au Cap Vert



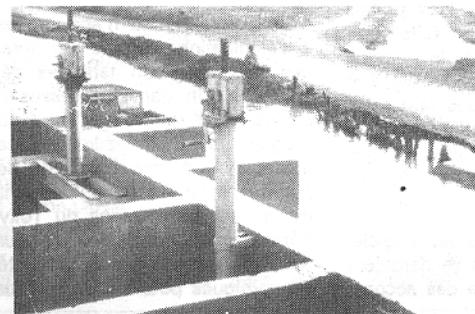
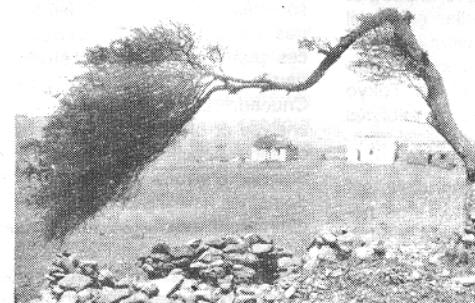
Société éditrice PUBLIAFRIC.
DIRECTION-REDACTION
11, rue de Téhéran - Paris 75008 (France)
Tél. 227.74.76 - Télex AFREDI 641 916 F
Directeur de publication :
Jean PETER
Rédacteur en chef :
Christophe NAIGEON.
Secrétaire général de la rédaction :
maquettes :
Guy DARBON, Christian GEORGE

PUBLICITE
Pierre MOUGENOT
11, rue de Téhéran - Paris 75008 (France)
Tél. 227.74.76 - Afrique Noire
Francophone Angèle GREGOIRE
57, avenue d'Iéna, 75016 Paris
Tél. 500.87.15.

REGISSEURS :
Allemagne fédérale : Régie-Presse
GMBH Rathenau-platz 1A - 6000 Frankfurt-Main - Tél. (06.11) 29.10.17.
Australie :
Leonard Sparks & Associates,
126 Wellington Parade,
East Melbourne 3002
Tél. 4192595 Telex ENSHN AA 34235
Autriche :
Publi-Media, Veithgasse 6, 1037 Vienne
Tél. (0222) 75.34.85.
Belgique SODIMP
162, bd E.-Jacquemain
1000 Bruxelles - Tél. 218.39.00
Canada : International Advertising -
Consultants LTD 2 Carlton Street, Suite
915 - Totonoo, M5B1J3 - Tél. (416)
364.22.69.
Corée : I.M.C. C.P.O. Box 6533, Séoul -
Tél. 74.75.35.
Espagne : Selim Freige Generalísimo 34 -
Madrid 16^e - Tél. 259.65.20.
Etats-Unis : Powers International -
551 Fifth avenue, New York, NY 10017
Tél. (212) 867.95.80.
Grande-Bretagne : Humphrey Bowring
LTD, 122 Shaftesbury Avenue - Londres
W1V 8HA - Tél. 01.734.30.52.
Italie : Pierantoni Publicita, via S. Giorgio 4, 40121 Bologna - Tél. 051.23.71.35.
Japon : International Media Représentatives - 2-29, Toranomon 1 - chome. Minato-ku 105 - Tél. 502.06.56.
Pays-Bas : G.A. Teesing, Hobbemastraat
26, Amsterdam 1007. Tél. 020.76.86.66.
Télex 13133.
Suisse : Tri Service RUFENACHT, 4, pl.
du Cirque - 1204 Genève. Tél. 29.12.11.
Suède : Publicitas AB, Kungsgatan 62.
S 101 29 Stockholm. Tél. 08.24.24.15.

ABONNEMENTS
Abonnement annuel y compris les numéros spéciaux envoi par avion : France : 120 F français, Cameroun RP, Congo-Brazzaïville, Côte-d'Ivoire, Bénin, Gabon, Haute-Volta, Mauritanie, Niger, E.C.A., Sénégal, Tchad, Togo : 6 000 F CFA, Mali : 12 000 F maliens.
Versement par chèque, mandat à l'ordre d'Afrique Agriculture, 11, rue de Téhéran, 75008 Paris.
Maroc : 120 DH - Versement par chèque ou mandat à : SEPUBLI - 11, avenue de Rabat - Tanger CCP : SEPUBLI - N° 14.19.24 - Rabat.

Photocomposition Photogravure :
EURO-COMPO-SERVICE - 12, avenue
F.-D.-Roosevelt, 7^e Paris-8^e. 359.85.95.
Tous droits de reproduction réservés sauf
accord.
Tirage : RIP 83490 LE MUY
Commission paritaire N° 56 729.



DOSSIER LE CACAO

LA PLANTE ET SA CULTURE

par M. Jacques LIABEUF,
Dg-adjoint de l'Ifcc

52

LES PRODUCTEURS AFRICAINS

LE MARCHÉ MONDIAL DU CACAO

GROSSISTES ET TRANSFORMATEURS

Actualités	6
Matériels actualités	23
Recherche	24

Fao : terres nouvelles	26
------------------------	----

L'agriculture au Cap-Vert	28
---------------------------	----

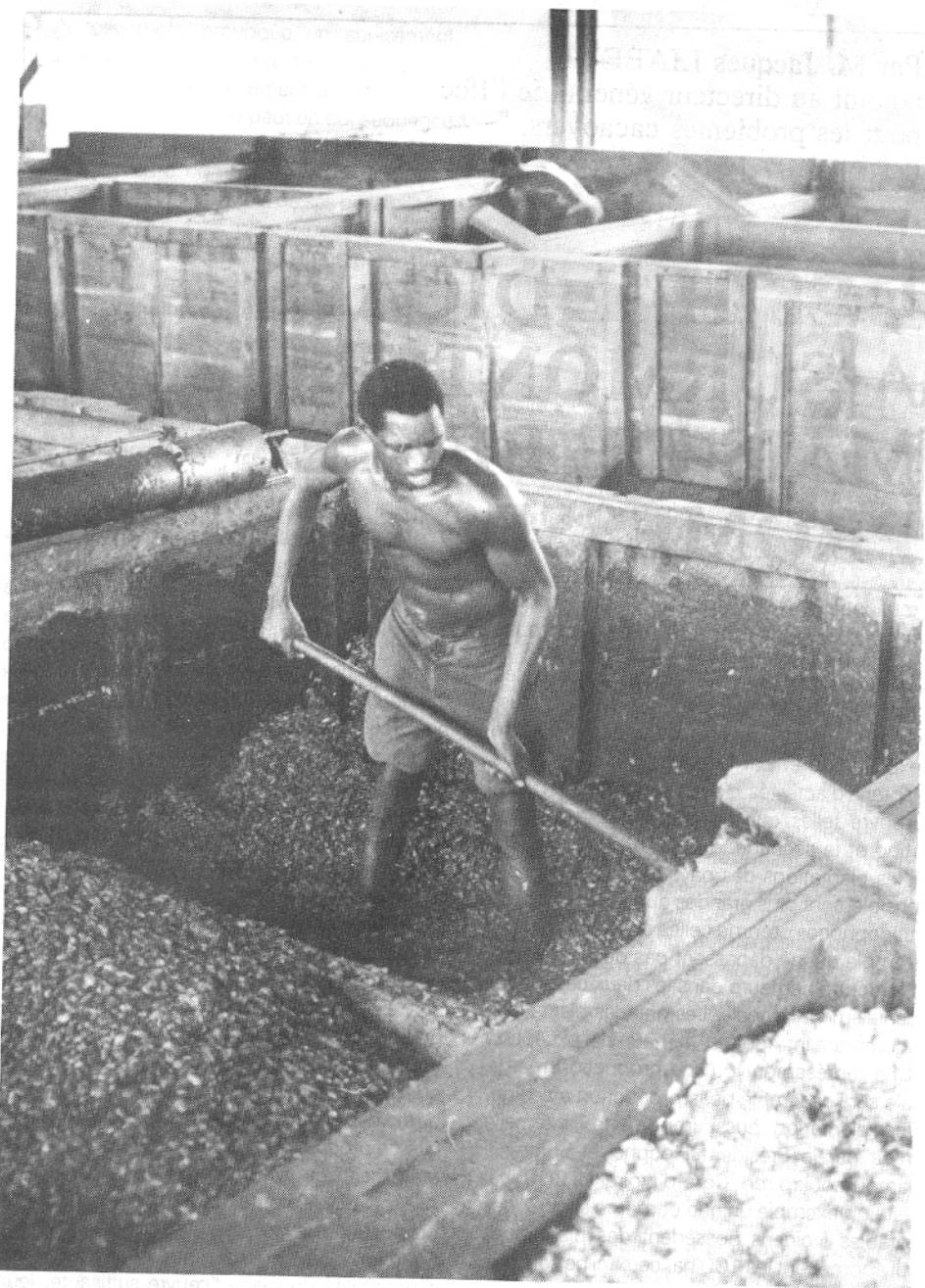
La Saed	36
---------	----

— "Le paysan ne doit pas être un assisté", un entretien avec M. B.D. COLY, Dg de la Saed	38
--	----

Ingénierie agro-industrielle	71
L'agronomie	72
Bibliographie	75



LE CACAO



L'économie du cacao aborde ces années-ci un tournant de son histoire. Le camp des producteurs, dominés autrefois par le Ghana et le Nigéria, l'est désormais par la Côte-d'Ivoire et le Brésil. Le marché mondial, après une période de cours extrêmement bas a atteint au début des années soixante dix des hausses record pour retomber aujourd'hui à un niveau moyen mais instable. Le cours de cette matière première sensible et qui reste l'objet d'une intense spéculation, est au centre de discussions très serrées entre producteurs et grossistes, chacun essayant d'obtenir de l'autre un "juste" prix.

L'accord international et le stock régulateur n'ont pas encore rempli leur rôle mais pourraient prochainement être amenés à le faire : certains annoncent d'importants excédents. Enfin, les transformateurs, désireux de se libérer des aléas de la production et du marché, cherchent à remplacer le cacao par des substituts. Déjà les consommateurs s'habituent à ces produits de remplacement et demain peut-être le cacao véritable, à l'image du caoutchouc naturel, ne sera-t-il plus utilisé que pour des besoins spécifiques et limités. Afrique Agriculture a fait ce mois-ci le point avec les principaux intéressés.

Par M. Jacques LIABEUF,
adjoint au directeur général de l'Ifcc
pour les problèmes cacaoyers.

DES HANDICAPS A SURMONTER MAIS DE BELLES PROMESSES

La culture du cacao en Afrique est caractérisée avant tout par le morcellement des parcelles, par la structure familiale et traditionnelle de l'exploitation et par la prise en charge par le planteur d'activités d'aval exigeantes en main-d'œuvre telles que l'écabossage, la fermentation et le séchage.

Si les plantations des pays anglophones sont sensiblement plus grandes que celles des pays francophones comme celles du Cameroun par exemple qui ne dépassent pas deux hectares, la structure demeure dans les deux cas fondamentalement familiale. Les grandes plantations récemment introduites, demeurent l'exception et ne représentent qu'une production marginale sur l'ensemble de la production africaine. Une plantation aussi importante que celle créée par le Président Houphouët-Boigny à Yamoussoukro en Côte-d'Ivoire (1 200 ha) reste un exemple unique et même si quelques notables ivoiriens possèdent des plantations qui approchent les 100 ha, ceux-ci ne sont pas suivis par la masse des paysans.

Cette structure de la cacaoyère africaine entraîne un certain nombre de conséquences sur la production, notamment dans le domaine phytosanitaire.

PARASITES ET VIEILLISSEMENT

L'ennemi numéro un du cacaoyer en Afrique est la famille des Mirides du cacaoyer (cap-sides du cacaoyer), qui pique les jeunes pousses et les nouvelles cabosses, provoquant la nécrose des branches et des fruits.

La meilleure méthode de lutte consiste en un épandage généralisé de produits phytosanitaires (Ndlr : voir notre précédent numéro consacré à la protection des cultures tropicales). Or, la dispersion des cacaoyères sur le territoire rendent les traitements extrêmement difficiles. Traiter un périmètre ne servira, à

terme, à rien car la cacaoyère voisine non traitée contaminera à nouveau la zone assainie. Seul le groupage des plantations permet un traitement général et, partant, efficace. La lutte contre ces parasites a des résultats très significatifs sur le plan économique si elle peut être menée à bien dans de bonnes conditions mais c'est principalement le relâchement des efforts de lutte contre les mirides du cacaoyer qui a été à l'origine des pertes considérables de la production du Nigeria et du Ghana. Ce dernier, qui produisait 500 000 t il y a quinze ans, a vu sa récolte baisser de moitié pour une grande part faute de protection contre les déprédateurs. De la même manière, on estime que le Cameroun, victime de la pourriture brune des cabosses, pourrait doubler sa capacité de production si cette maladie endémique était maîtrisée totalement.

À la maladie, s'ajoute une autre cause de sous-production : le vieillissement des cacaoyères. En effet, souvent mal entretenu faute de disponibilité de main-d'œuvre suffisante, leur renouvellement n'est pas toujours assuré. Si l'on regarde la "pyramide des âges" des cacaoyères des principaux producteurs africains, on s'aperçoit que celle de la Côte-d'Ivoire est la seule à avoir actuellement une physionomie normale : c'est-à-dire que la base, constituée de jeunes plants, est plus large que le sommet, représentant les cacaoyers à remplacer à plus ou moins brève échéance. Par contre, les pyramides du Ghana et du Nigéria sont renversées, indiquant un vieillissement inquiétant de l'outil de production. Celle du Cameroun a la forme d'un cylindre, le renouvellement couvrant à peine la réforme des vieux plants.

Ce vieillissement entraîne des pertes en production importantes, des baisses de revenu pour le planteur et un désintéressement pour

cette spéculation. Désintéressement d'autant plus grand que les cours d'achat du cacao au producteur, plafonnés, ne sont pas toujours suffisamment rémunérateurs pour justifier des dépenses pour des soins très poussés.

DU SOLEIL SUR LA CABOSSE

Pourtant, de très substantielles améliorations peuvent encore être apportées et de nouvelles méthodes, si elles parviennent à être vulgarisées, devraient augmenter les rendements de manière considérable.

C'est en particulier le cas d'une technique culturale que nous préconisons et qui est à même de faire passer le rendement de 300/350 kg à 1 t ou 1,5 t/ha avec du matériel végétal sélectionné, hybride haut-amazonien. Il s'agit de la culture dite "en plein soleil". Pour la comprendre, il faut tout d'abord savoir que le cacaoyer, originaire de la forêt amazonienne et traditionnellement cultivé sous ombrage, peut vivre et se développer mieux encore sans abri. L'exposition au soleil permet une meilleure photosynthèse et offre des potentialités de rendement plus grandes. Cependant, si cette méthode convient au cacaoyer en âge de produire, le jeune plant, jusqu'à trois ans, doit être maintenu à l'abri. Cette contrainte implique une conduite plus délicate de la culture : il faut installer un ombrage provisoire au cours des premières années, ombrage que l'on supprime dès que le cacaoyer est suffisamment grand pour s'auto-ombrager.

Lors de la création de nouvelles cacaoyères sur des terres conquises sur la forêt, nous envisageons un abattage complet de la forêt sur la

La plantation cacaoyère de Yamoussoukro



Photo Afrique Agriculture

parcelle et un nettoyage du terrain sans intervention mécanique lourde. La cacaoculture exige un sol parfaitement intact et un déboisement sans débouchage. Les tracteurs utilisés pour le transport des arbres tronçonnés ne doivent également en aucun cas détériorer la couche superficielle. Ces précautions entraînent des frais importants mais c'est à ce prix qu'est la réussite de l'opération. Après tronçonnage, il convient de réaliser des andains où le bois coupé est accumulé, laissant entre eux des surfaces pratiquement nues sur lesquelles on laisse pousser le recru naturel six à huit mois. C'est dans ce recru, lorsqu'il aura atteint une hauteur d'un mètre à un mètre cinquante, que l'on ouvrira les layons dans lesquels les jeunes cacaoyers seront plantés. Le recru servira ainsi d'ombrage naturel aux nouvelles plantes qui pourront se développer sous cet abri jusqu'à maturité. Les taillis seront entretenus en haies pour conserver toute leur efficacité sans gêner la croissance des cacaoyers. En âge de produire lorsque les couronnes seront assez développées, ils seront débarrassés de cette production qui pourra être définitivement coupée.

UNE OPTION QUI ENGAGE L'AVENIR

Cette méthode, et cela a été prouvé, entraîne le doublement, le triplement et même parfois le quadruplement des rendements moyens. Cependant, comme toute technique culturelle sophistiquée, elle implique, en raison du déséquilibre qu'elle crée dans le système naturel, des précautions et des soins particuliers. Tout d'abord, l'augmentation considérable de

l'ôte-d'Ivoire.

la photosynthèse provoque un épuisement accéléré du sol : la plante fournissant plus, celle-ci consomme également davantage. La culture en plein soleil ne peut en conséquence être envisagée sans apports d'éléments fertilisants propres à compenser le "trop perçu" dans un sol sollicité au-delà de ses possibilités. Par ailleurs, la plante, plus exposée, devient une proie plus facile pour les déprédateurs et les maladies.

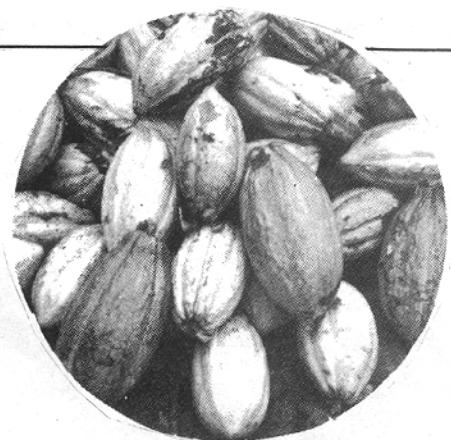
Enfin, impliquant également l'introduction d'un matériel végétal sélectionné, la méthode que nous préconisons doit, comme c'est toujours le cas dans de pareilles circonstances, s'accompagner d'une surveillance accrue. Les hybrides précoces et vigoureux obtenus par croisement entre les amélonado ou les trinitario de sélection locale avec les haut-amazoniens rendent trois ou quatre fois plus mais doivent être l'objet de soins attentifs. Or, trop souvent, le planteur considère un hybride sélectionné comme une plante miracle et, contrairement à ce qu'il devrait faire, relâche son attention, perdant ainsi le bénéfice qu'il serait en droit d'en attendre.

C'est pourquoi la mise en œuvre de méthodes améliorées ne doit pas être faite à la légère et sans une vulgarisation approfondie. Améliorer les rendements n'est pas seulement pour le paysan l'acquisition d'une technique nouvelle. C'est aussi un engagement à travailler plus et à faire des investissements réguliers dans les intrants nécessaires. La culture traditionnelle ne permet pas, certes, de produire autant, mais elle offre une certaine sécurité à défaut d'un revenu élevé. Une culture améliorée rapporte davantage mais engage le planteur dans un processus nouveau ne tolérant ni relâchement dans le travail ni laisser-aller dans les soins. Il s'agit d'une option fondamentale qui doit être prise par le planteur en toute connaissance de cause.

Là encore la structure morcelée et familiale de la cacaoyère africaine est un handicap. Elle rend difficile la vulgarisation des résultats de la recherche et des techniques nouvelles. Alors que l'utilisation de plants sélectionnés élevés dans des sachets de polyéthylène en pépinière est un thème qui s'est répandu sans grande difficulté, la généralisation des traitements phytosanitaires et l'épandage des engrangements sont des thèmes qui "passent" encore mal. C'est là que réside l'un des goulots d'étranglement les plus étroits au développement d'une cacaoculture moderne en Afrique.

SE GROUPEZ POUR MIEUX PRODUIRE.

Un autre facteur limitant est l'impossibilité de mécaniser la récolte des cabosses. La nature même du cacaoyer, qui porte ses fruits sur le tronc et les branches et dont l'arrivée à maturité s'étale sur plusieurs mois, ne permet pas d'utiliser des récolteuses mécaniques. La



récolte nécessite donc l'emploi d'une main-d'œuvre saisonnière importante et mobilisée sur un laps de temps assez long.

Par ailleurs, il faut tenir compte du fait que la cabosse, qui pèse environ 400 g, ne fournit, après cabossage, fermentation et séchage, que 40 g de fèves marchandes. De la plantation aux lieux de traitement, la cacaoculture s'accompagne de l'organisation d'un système de transport en lourd qui est un gros poids à la charge du paysan isolé.

La dispersion des cacaoyères joue cependant contre un transport groupé et une exploitation rationnelle.

Pour ce qui est de l'écabossage, les progrès de la mécanisation ont été plus faciles et les écابosseuses mises actuellement sur le marché sont satisfaisantes. Leur usage permet de libérer une main-d'œuvre importante pour l'employer à la récolte qui peut ainsi être faite dans de meilleures conditions.

LA LUTTE POUR LA SUPRÉMATIE

Une étude que nous avons réalisée montre que l'utilisation d'une écابosseuse mécanique sur une plantation moderne permet d'économiser 34 journées de travail à l'hectare. Dans des plantations paysannes traditionnelles, le gain est moins élevé mais en justifie pleinement l'emploi, à condition de pouvoir traiter la production d'une centaine d'hectares. Là aussi les structures actuelles des plantations en limitent considérablement l'emploi.

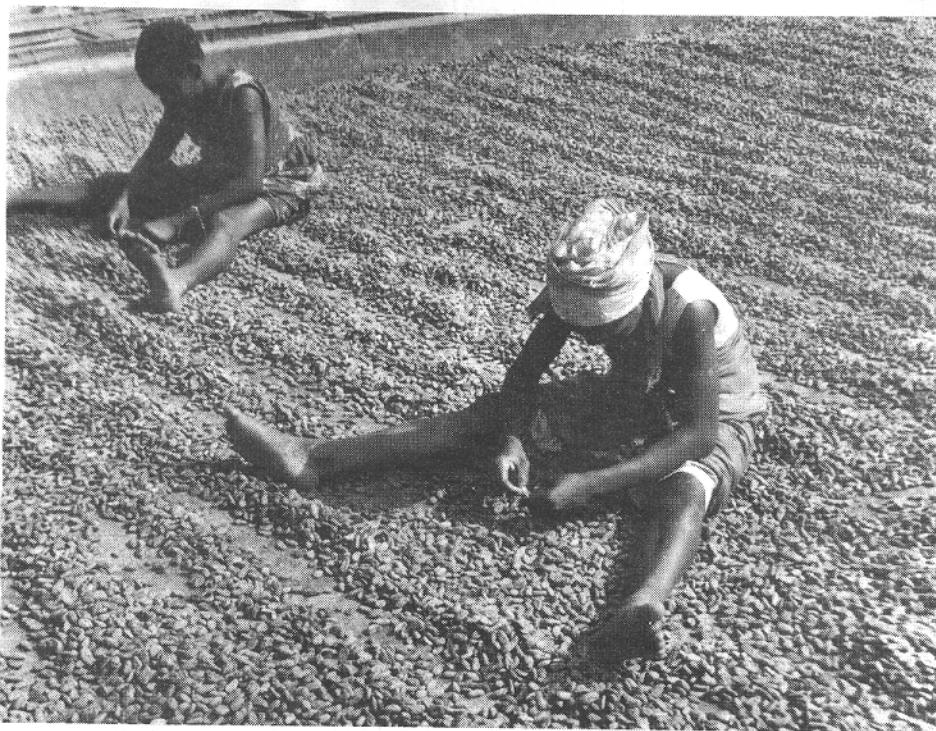
Enfin, la fermentation et le séchage des fèves nécessitent pour leur part également une main-d'œuvre importante. Il serait utile de mettre en place d'une manière plus systématique des organismes chargés de ces deux opérations. Libéré des activités d'aval par la vente directe de ses fèves fraîches, le planteur pourrait mieux se consacrer à la culture et à la récolte. Le regroupement des planteurs s'affirme ici encore comme une nécessité.

Le regroupement des planteurs autour de structures organisées autour d'unités de base d'une centaine d'hectares au moins apparaît donc à tous les niveaux comme une nécessité et comme la condition de la réussite de la cacaoculture africaine vis-à-vis de ses concurrents.



Le cacao : la plante et sa culture

La fermentation et le séchage des fèves nécessitent une main-d'œuvre importante et coûte cher aux petits planteurs.



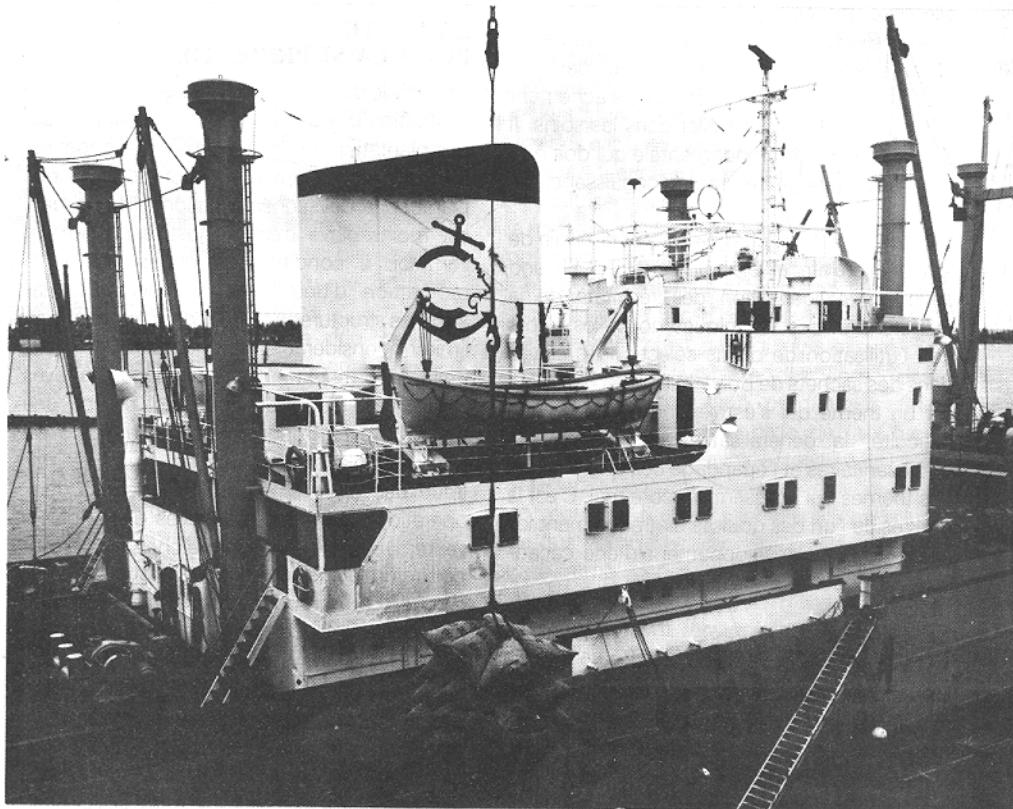
Le contexte de la production mondiale du cacao est actuellement en train de se modifier profondément.

Alors qu'il y a quelques années Ghana et Nigéria s'imposaient devant le Brésil, la Côte-d'Ivoire occupe aujourd'hui la première place mondiale.

Grâce à l'organisation de sa production, au renouvellement des cacaoyers et à la création de nouvelles plantations, ce pays a su rapidement accéder à une suprématie incontestée. Suivant cet exemple, comprenant que le regroupement des plantations et des moyens d'exploitation sont extrêmement payants, arrivent à se créer en Afrique des unités cohérentes d'une centaine d'hectares. Un mouvement coopératif prend naissance et permet au planteur de se consacrer plus exclusivement et plus rentablement à la spéculature qu'il a choisie.

Alors que ses structures actuelles sont un lourd handicap face à ses concurrents latino-américains, l'Afrique comprend désormais qu'elle doit transformer son système de production. Elle commence à le faire et les premières réalisations sont pleines de promesses pour l'avenir. Nous y mettons pour notre part beaucoup d'espérance.

AMSTERDAM - CAPITALE DU CACAO



centre de distribution
des cargaisons
en provenance de
l'Afrique Occidentale

**gemeentelijk havenbedrijf
amsterdam**

havengebouw
de ruijterkade 7, amsterdam
telefoon / phone (020) 22 12 01
telex 12247 ampor nl

CAMEROUN :

DES PROGRÈS RÉGULIERS

La production du Cameroun pour la campagne 1976-1977 a été de 108 000 t. La commercialisation du cacao a enregistré une diminution sensible au cours de l'exercice 1976-1977 par rapport à l'exercice précédent. En effet, elle n'a atteint que 81 711 t en 1976-1977 contre 104 604 t l'année d'avant, soit une baisse de 21,9 %, dont 65 192 t de grade I contre 84 434 t en 1975-1976, en baisse de 22,8 %, 3 767 t de grade II contre 4 535 t en 1975-1976, en baisse de 16,9 %

et 12 752 t de hors standard contre 15 635 t l'année d'avant, aussi en baisse de 18,4 %. Les baisses de production seraient dues au vieillissement des plantations d'une part et aux maladies du cacaoyer d'autre part.

La commercialisation du cacao est assurée par 23 sociétés dont les plus importantes pour l'ex-Cameroun oriental sont la Cacep, les Ets Kritikos, la Ctc, la Socapro, la Sic-Cacao et Chococam et pour l'ex-Cameroun occidental, la Produce marketing organisation (Pmo).

en tonnes	1971-1972	1972-1973	1973-1974	1974-1975	1975-1976	1976-1977
Cacao total	124 648	106 897	111 216	107 503	104 604	81 711
dont : grade I	102 523	95 916	95 092	79 972	84 434	65 192
dont : grade II	1 246	394	4 193	6 629	4 535	3 767
Hors standard	20 879	10 587	12 681	20 902	15 635	12 752

L'objectif du III^e Plan quinquennal qui voulait atteindre 150 000 t au 30 juin 1976, n'a donc pu être réalisé. Notre espoir reste actuellement dans les interventions de la Sodecao et du Fonader d'une part et le redressement des cours mondiaux avec pour conséquence l'augmentation du prix d'achat au producteur. Ce n'est que dans le contexte que les perspec-

tives du IV^e Plan, à savoir 200 000 t en 1980-1981 peuvent être atteintes.

En dépit d'une politique en pratique depuis 1971-1972 qui consiste à aménager la structure des prix pour avantager les catégories supérieures, le cacao grade I accuse une évolution en dent de scie.

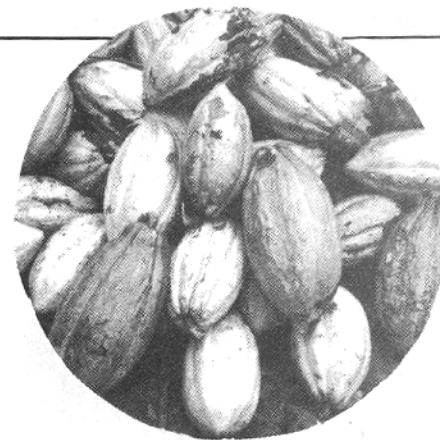
en %	1972-1973	1973-1974	1974-1975	1975-1976	1976-1977
Grade I	89,7	85,5	74,4	80,7	79,8
Grade II	0,4	3,8	6,2	4,3	4,6
Hors standard	9,9	10,7	19,4	15,0	15,6
Total	1 000,0	1 000,0	1 000,0	1 000,0	1 000,0

Le prix d'achat au producteur grade I, a doublé de 1975 à 1976 à 1978-1979 à la suite d'une nouvelle augmentation.

Cfa le kg	1972-1973	1973-1974	1974-1975	1975-1976	1976-1977	1977-1978	1978-1979
Grade I	90	100	120	130	150	220	260
Grade II	75	80	100	120	150		
Hors standard	65	65	75	90	90		

La transformation locale du cacao est effectuée par la Sic-Cacao, filiale du Cacao-Barry. La cacao qui reste la plus importante culture industrielle du Cameroun (5^e producteur mondial) après le Ghana, le Brésil, la Côte-d'Ivoire

et le Nigéria en 1974-1975, est intervenu en 1975-1976 pour 26,8 % dans les exportations totales en valeur contre 28,2 % en 1975-1976 et 29,3 % en 1974-1975 y compris les produits transformés industriellement.



LES INTERVENTIONS DU FONADER DANS LE SECTEUR DU CACAO.

Le programme cacao comporte principalement un volet luttes phytosanitaires, un volet régénération de la cacaoyère et un volet plan cacao.

Les luttes phytosanitaires.

Pour lutter contre l'ensemble des causes qui ont entraîné la baisse de la production cacaoyère, le gouvernement camerounais a pris une série de mesures dont la lutte phytosanitaire est l'une des plus importantes.

D'une manière générale, l'organisation des diverses luttes phytosanitaires se fait au niveau central, par la direction de l'agriculture (service de la protection des végétaux), l'exécution étant assurée par les bases, les brigades phytosanitaires et les postes agricoles respectivement au niveau provincial, départemental, d'arrondissement et de district.

La lutte anticapside.

Le budget de cette intervention, pour l'année 1977-1978, s'élevait à 1,2 milliard Cfa contre 850 millions en 1976-1977, soit un accroissement de 46,8 % par rapport à la campagne précédente.

Au cours de la préparation de la campagne, il a été retenu de traiter 388 150 ha en deux passages, dont 322 100 ha par nébulisation thermique et 66 050 ha par pulvérisation.

Au niveau des réalisations, une superficie de 308 232 ha a été traitée au premier passage, dont 277 775 ha par nébulisation et 30 457 ha par pulvérisation. Pour le second passage, qui est subordonné à un test préalable après lequel il peut être rendu nécessaire ou inopportun de traiter, la surface traitée a été de 124 310 ha.

Ainsi, le programme de lutte anticapside a été réalisé à 79 %, calculé en fonction du premier passage systématique, qui est essentiel pour réduire le taux d'infestation de ces parasites. Les résultats obtenus marquent une nette amélioration par rapport à l'année précédente pendant laquelle 241 837 ha avaient été traités au premier passage et 115 906 ha au second.

Ces résultats sont le fruit des efforts conjugués



L'usine Cacao-Barry.

de l'organisation de cette opération mise en place par le gouvernement, de l'augmentation des moyens mis en œuvre pour enrayer ce fléau et de l'augmentation du prix d'achat du produit en faveur des planteurs. Par contre, le traitement des poches à capsides, plantations inaccessibles aux véhicules et dans lesquelles la pulvérisation est faite par les planteurs eux-mêmes, rencontre toujours des difficultés.

La lutte contre la pourriture brune.

Depuis l'année dernière, la lutte contre la pourriture brune a été déclarée fléau national au même titre que la lutte anticapside. Les produits de traitement sont par conséquent distribués gratuitement. Seuls les appareils pulvérisateurs restent à la charge des planteurs.

Dans ces conditions, pour la campagne 1977-1978, un fonds de 1,4 milliard Cfa a été dégagé pour cette opération contre 600 millions l'année dernière. Cette augmentation se justifie en outre par l'importance des superficies à protéger, qui sont passées de 200 000 ha en 1976-1977 à 400 000 ha correspondant aux prévisions du IV^e Plan.

Au niveau des réalisations, 15 541 734 sachets-doses de fongicides ont été distribués. Cette quantité a permis de couvrir une superficie de 285 000 ha, soit 71 % des prévisions de la campagne, contre 164 695 ha la campagne précédente, ce qui représente un taux de progression de 73 %.

Au 30 juin, il restait un stock de 7 237 636 sachets de fongicides susceptibles de protéger environ 144 700 ha de cacaoyère.

LA RÉGÉNÉRATION CACAOYÈRE

La production des semences de cacaoyers hybrides confiés à l'Institut de recherches agricoles et forestières (Iraf) constitue la base du programme de régénération cacaoyère. Les cabosses produites par les champs semenciers de Nkoemvone et de Barombi-Kang sont livrées aux paysans par les organismes et

les services agricoles chargés de leur encadrement technique.

Le budget de l'opération, avec 30 millions Cfa, est resté stable par rapport à l'année précédente. Correspondant aux prévisions initiales de 20 000 ha de régénération, l'Iraf proposait de fournir 1,2 million de cabosses hybrides provenant des centres de multiplication de Barombi-Kang et de Nkoemvone.

Au niveau des réalisations, la production déclarée de 807 367 cabosses hybrides, dont 729 016 en provenance de Nkoemvone et 78 351 en provenance de Barombi-Kang, représente un potentiel théorique de création de 13 460 ha de plantations nouvelles.

Le renouvellement des vieux champs semenciers de Nkoemvone, programmé par tranche annuelle de 5 ha, a été exécuté comme prévu par l'arrachage et la replantation des parcelles allant des numéros 4 à 10. Par ailleurs, pour atteindre les objectifs du IV^e Plan, l'Iraf a entamé la prospection d'un site dans le Mbam pour y créer une nouvelle ferme de multiplication de semences.

Programme de la direction de l'agriculture

Le budget dégagé pour cette importante opération était de 200 millions Cfa contre 100 millions l'année précédente. Le doublement du budget se justifie par les récentes mesures prises par le gouvernement instituant une prime à l'arrachage et à la replantation de 20 000 Cfa/ha. Une superficie de 14 206 ha a été effectivement programmée au cours de la campagne, soit 11 206 ha pour la création des plantations nouvelles et 3 000 ha pour la régénération des vieilles plantations. Ce programme devait être réalisé tant par les services techniques de la direction de l'agriculture, que par les sociétés de développement et les agriculteurs d'élite.

Au niveau des réalisations, le rapport de la direction de l'agriculture fait ressortir la distribution de 655 058 cabosses hybrides, ce qui représente un potentiel de plantations de 10 917 ha, soit un taux de réalisation de 55 %

par rapport à la prévision de 20 000 ha du IV^e Plan et 77 % par rapport à la programmation de la campagne.

21 309 000 sachets plastiques, 1 585 brouettes, 1 728 arrosoirs, 106 350 sachets d'insecticides et 20 t d'urée ont été distribués aux paysans pour la réalisation de ce programme. Mais aucun dossier n'est encore parvenu au Fonader, gestionnaire financier de cette opération. L'opération arrachage et replantation instituée au cours de l'exercice 1977-1978 n'est pas encore entrée dans sa phase de réalisation en raison des délais nécessaires pour le lancement d'un tel programme.

Au niveau de la coordination, de l'analyse des rapports de l'Iraf et de la direction de l'agriculture, on constate en fonction de la production déclarée par l'Iraf : 807 367 cabosses et du nombre de cabosses distribuées par la direction de l'agriculture : 655 058, un décalage de 152 309 cabosses représentant un potentiel de plantations d'environ 2 500 ha. Cette différence s'explique par les difficultés de coordination rencontrées par l'Iraf et la direction de l'agriculture dans la cueillette et les enlèvements des cabosses.

LES RENDEMENTS

Le cacaoyer donne ses premiers fruits entre 3 et 7 ans, atteint la pleine production vers 10 ans, et commence généralement à décliner vers 25 ans. La durée moyenne de vie économique de la plante tourne autour de 30-35 ans (Cameroun). Dans certaines régions, elle va jusqu'à 40-50 ans (Ghana), ou même à 50-60 ans (Bahia au Brésil), et on a vu des plantations de 70 ans (Fernando-Poo, Indonésie), voire centenaires (Trinidad).

Les rendements à l'hectare varient avec la fertilité des sols, l'âge de la plantation, le matériel végétal, la protection phytosanitaire, etc.

En station, on atteint jusqu'à 3 t de cacao sec à l'hectare. Dans les plantations industrielles, les rendements moyens oscillent entre 600 et 1 000 kg à l'hectare. Dans les exploitations villageoises, on obtient seulement 250-350 kg. Mais mieux aménagées, certaines ont pu fournir 600 à 900 kg au Ghana, et dépasser 780 kg au Togo et au Nigéria. En Côte-d'Ivoire, rien que par de simples travaux d'entretien comportant notamment la lutte anticapside, on a pu en deux ans, porter la production d'une plantation d'environ 40 ans de 0,240 kg à 1,100 kg par arbre.

Parce qu'en Afrique la petite plantation familiale n'est pas toujours conduite de façon rationnelle, un mythe tenace assimile la production de cacao à une activité de cueillette.

Source : L'économie du cacao

Le cacao : les producteurs africains

LE PLAN CACAO

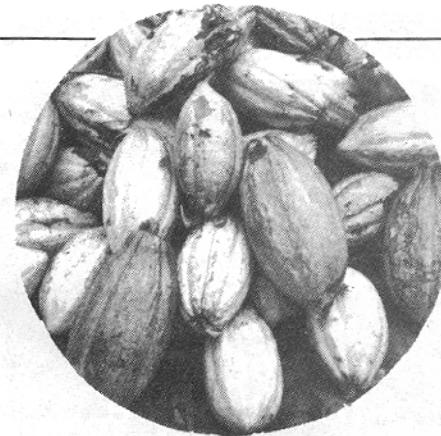
Le plan cacao concerne le programme de crédit aux planteurs de cacao de la zone d'action de la Sodecao.

La remise en œuvre du crédit agricole aux planteurs est réglée par un protocole d'accord entre le Fonader et la Sodecao et les crédits portent sur trois catégories d'objets : crédit à la production (pulvérisateurs et fongicides contre la pourriture brune), crédit à la commercialisation accordé pour la construction des centres de groupage et crédit à caractère social (écolage et habitat).

La Banque mondiale finance le crédit à la production et le reste du programme est financé par le budget du Fonader. Au cours de

la campagne 1976-1977, la pourriture brune ayant été déclarée fléau national, la distribution des fongicides est devenue gratuite pour les planteurs. Ce programme de crédits a donc pris fin.

Une autre modification des conditions du projet en 1977 a concerné la création des Socoder et la reprise par celles-ci de la commercialisation du cacao. En ce qui concerne la distribution du crédit, le protocole entre le Fonader et la Sodecao a été maintenu pour respecter les accords avec la Banque mondiale et un protocole entre la Sodecao et les Socoder est intervenu pour définir les responsabilités des organismes dans l'octroi des crédits et le recouvrement des échéances.



La reprise des précoopérations Sodecao par les Socoder est en cours.

CÔTE-D'IVOIRE :

UNE PRODUCTION RECORD

La campagne 1977-1978 a enregistré une production record avec 297 000 t, dépassant ainsi de 27 % la récolte précédente.

Tonnes	1971-1972	1972-1973	1973-1974	1974-1975	1975-1976	1976-1977	1977-1978	Prév. 78-79
Cacao . . .	227 787	182 797	213 951	245 009	234 377	235 830	296 880	270 000

Le prix d'achat minimum garanti au producteur ayant été porté de 180 à 250 Cfa le kg, c'est un revenu supérieur à 72 milliards qui a

été distribué aux planteurs, soit 31 milliards de plus qu'en 1976-1977.

	1973-1974	1974-1975	1975-1976	1976-1977	1977-1978	Prév. 78-79
Prix au kg	110,	175,	175,	180	250	250
Revenus (en M Cfa)	23,3	42,6	40,8	41	72	

La nouvelle campagne s'est ouverte sur de moins belles perspectives, en raison de la sécheresse : les prévisions portent en effet sur 250 000 à 270 000 t, le prix d'achat minimum garanti restant fixé à 250 Cfa le kg.

Les exportations.

A l'exception de 62 000 t livrées en cours de campagne aux usines locales, les nouvelles unités de transformation étant entrées en production, les exportations de cacao en fèves ont été placées sur le marché dans de très bonnes conditions, au prix moyen de réalisation de 750 Cfa le kg, laissant à la Caisse de stabilisation un bénéfice net très appréciable. Pour la première fois dans l'histoire, la Côte-

d'Ivoire ravira au Ghana sa place de premier producteur.

La politique cacaoyère.

La politique d'amélioration et de développement de la production cacaoyère ivoirienne s'articule autour de deux activités principales : la régénération des vieilles plantations de façon à doubler leur rendement, qui bien souvent atteint à peine 300 kg/ha, et la création de plantations nouvelles basées sur un matériel végétal sélectionné et utilisant des méthodes culturelles de pointe. Actuellement, la superficie théorique de la cacaoyère ivoirienne est de 750 000 ha. Les nouvelles plantations réalisées à partir des

semences de l'Iffcc constituent une révolution en matière de cacao-culture. Elles se caractérisent par une grande précocité - production après 3 ans au lieu de 7 ans en plantation traditionnelle - et des rendements élevés : 1 t à 1,5 t à partir de la 8^e année.

En outre, la politique d'incitation sous forme de subvention (semences, sachets et primes de 60 000 F par nouvel ha planté après la 2^e année) a suscité un tel engouement depuis sa mise en place en 1974, que la Satmaci a entrepris d'étendre la superficie de ses champs semenciers de 156 ha en 1977 à 381 ha en 1981.

A titre indicatif, les primes distribuées aux planteurs de nouvelles parcelles en fin de campagne 1977-1978 s'élèvent à plus d'un milliard de francs, représentant quelque 16 700 ha plantés au cours des deux dernières années.

C'est ainsi que la campagne écoulée a vu l'entrée en production de nouvelles régions, surtout autour de San Pedro. Le manque d'expérience de ces nouveaux planteurs - graines mal séchées notamment - a entraîné une grande quantité de sous-grade : mais des mesures sont prises au niveau de la Satmaci, qui assumera un meilleur encadrement.

La régénération des anciens vergers, commencée il y a 15 ans, se poursuit depuis plusieurs années dans le cadre de groupements à vocation coopérative bénéficiant de l'encadrement technique de la Satmaci et du support coopératif du Cenapac. Des infrastructures d'accompagnement - pistes d'accès et puits - sont mis à la disposition des planteurs qui acceptent de grouper leurs exploitations en blocs cultureaux.

Par ailleurs, l'expérience et l'avance technique de la Côte-d'Ivoire en matière de cacao-culture lui ont valu d'être sollicitée par plusieurs Etats africains - Cameroun, Ghana, Libéria, pour une coopération active et la formation de matériel végétal de haute qualité.

Professionnels
des
espaces verts,
du jardinage
et de
l'horticulture,
vous êtes invités
aux

**Deuxièmes
Journées
Professionnelles
d'Automne
du Salon
International
de la
Motoculture
de Plaisance
Jardinage.**

**25, 26, 27 et 28
septembre
1979**

**Porte de Versailles
Paris
Parc des Expositions
Niveau 3 - Bâtiment 7**

Pour tous renseignements :
SIMA
24, rue du Pont,
92522 Neuilly-sur-Seine Cedex

LES CAISSES DE STABILISATION :

L'ORGANISATION CAMEROUNAISE

M. Jean Assoumou, spécialiste camerounais du cacao, auteur de l'« Economie du cacao », a notamment écrit dans son rapport : L'origine de la création de la Caisse cacao remonte à la Conférence d'information du cacao tenue les 28-29-30 juillet 1954 au ministère de la France d'Outre-mer à Paris, qui avait émis le vœu de voir instaurer « des fonds de réserve autonomes et spécialisés par produit destinés à faciliter un soutien des cours ». La mise en place de la Caisse s'avéra fort laborieuse, en raison des divergences entre l'administration, les exportateurs et les producteurs sur des points fondamentaux tels que l'alimentation de la Caisse, la fixation du cours de soutien, le versement de la prime de soutien au planteur, etc. Pour cependant faire face à la chute continue des cours de la campagne 1955/56, il fut institué par décision n° 1422 du 29 février 1956 (donc pratiquement à la fin de la campagne principale) une prime de soutien des prix de 5 F/kg de cacao commercialisé, payable sur les disponibilités du Compte hors budget « soutien cacao ».

Le premier Comité de gestion de la Caisse se réunit le 5 juin 1956 à Yaoundé. Mais il fallut encore attendre près de 4 mois pour que soit enfin pris l'arrêté n° 693 du 27 septembre 1956 portant homologation des différentiels internes et fixant le mode de calcul des prix d'achat du cacao dans les centres de commercialisation, et qui permettrait ainsi d'ouvrir la campagne le 3 octobre 1956.

ORGANISATION DE LA CAISSE

La Caisse cacao est gérée par un Comité de gestion de 12 membres dont la liste est fixée par arrêté du Président de la République, et qui comprend : 4 représentants des intérêts généraux, 4 exportateurs et 4 planteurs. Le secteur privé est donc largement majoritaire - ce qui, dans l'esprit des créateurs de la Caisse, devait être une garantie de bonne gestion. Le mandat des membres du Comité est de 1 an, renouvelable, et leurs fonctions sont gratuites.

Le Comité se réunit au moins deux fois par an en session ordinaire. De ses attributions, on retiendra notamment qu'il arrête en début d'exercice (qui va du 1^{er} octobre au 30 septembre suivant) le programme d'emploi des fonds de la Caisse, c'est-à-dire son budget. A cet égard et quitte à y revenir par la suite, il est nécessaire de préciser que :

- en recettes, la Caisse est alimentée par les prélèvements qu'elle opère sur les cacaos exportés ou livrés aux usines locales en période de hausse des cours, ainsi que par une taxe spécifique de 1 000 F/t.

- en dépenses, les fonds de la Caisse sont utilisés principalement au soutien des cours en basse conjoncture, aux dépenses de fonctionnement, ainsi qu'aux interventions liées au développement du cacao.

Or, ces opérations engagent la politique économique du Gouvernement, et portent sur des sommes considérables : par exemple, en 1973/74, le budget de la Caisse a été arrêté en recettes et en dépenses à la somme de 17 959 millions Cfa, correspondant à environ 1/4 du budget de l'Etat (fonctionnement et investissement). C'est pourquoi, auprès de la Caisse, a été placé un Commissaire du gouvernement disposant d'un droit de veto sur les décisions du Comité. Mais en fait, c'est le gouvernement qui décide du prix d'achat au producteur et des principales interventions de la Caisse dans le financement de l'économie.

En outre, la gestion administrative de la Caisse et l'exécution des décisions du Comité sont assurées par le Directeur et le personnel de la Direction des Produits de base au ministère chargé du Commerce, le Directeur pouvant, en cas de besoin, engager sur les fonds de la Caisse du personnel supplémentaire.

FONCTIONNEMENT DE LA CAISSE

L'objet de la Caisse est de garantir au planteur un prix minimum qui l'abrite des fluctuations du marché mondial, et d'assurer le placement des récoltes.

Certes, les exportations sont effectuées par le commerce privé. Mais d'une part, la Caisse se réserve le droit de vendre elle-même à l'étranger (et les exportateurs sont tenus d'exécuter ces « affaires spéciales »), d'autre part, aucune opération ne peut se réaliser sans son accord préalable sur le tonnage et le prix. Elle exerce donc un contrôle strict des exportations qui lui permet d'organiser la stabilisation des prix du cacao au producteur.

Le mécanisme de stabilisation des prix repose sur 5 éléments : le prix garanti, le prélèvement, le soutien, le cours authentifié, et les déclarations d'achat.

LE MARCHÉ DU CACAO

Le marché du cacao, qui présente pour certains pays en développement une grande importance, est caractérisé par un certain équilibre entre la production et la consommation sur une période de plusieurs années alors que les variations annuelles du volume des récoltes entraînent des soubresauts dans les prix qui peuvent donner à ceux-ci un caractère spéculatif, les stocks n'étant pas à même de freiner ce mouvement.

L'intérêt d'un accord pour stabiliser les prix est ainsi apparu évident dès 1958; cet accord est intervenu en 1972.

L'essentiel de la production est fourni par un petit nombre de pays groupés en Afrique de l'Ouest (Ghana, Nigéria, Côte-d'Ivoire, Togo auxquels s'ajoute le proche Cameroun) et de pays d'Amérique du Sud dont le principal est le Brésil.

L'éventail de la consommation est par contre très large et de nouveaux pays prennent régulièrement place comme consommateurs au fur et à mesure que leur économie se développe et se diversifie.

Ces circonstances expliquent que l'avenir de cette production soit considéré comme assez favorable. Cette perspective se trouve confirmée par l'examen des principaux aspects du marché.

LA PRODUCTION DE FÈVES

La production de fèves de cacao, très réduite à l'issue de la deuxième guerre mondiale qui avait entraîné son essor du fait des difficultés de transport et de ravitaillement des producteurs et de la disparition du marché de l'Europe continentale, n'a repris quelque importance qu'en 1950. Les premières moyennes quinquennales établies par l'Organisation internationale du cacao font apparaître l'évolution de la production depuis 1955.

Production mondiale de fèves de cacao

Périodes du 1^{er} octobre au 1^{er} septembre de l'année suivante (milliers de tonnes)

Moyenne quinquennale 1955-1956 à 1959-1960 :	889
Moyenne quinquennale 1960-1961 à 1964-1965 :	1 243
Moyenne quinquennale 1965-1966 à 1969-1970 :	1 322
Moyenne quinquennale 1970-1971 à 1974-1975 :	1 506
Moyenne triennale 1975-1976 à 1977-1978 :	1 451
Pour mémoire : prévisions 1978-1979 (1) :	1 467

Il y a donc eu stagnation de la production depuis 1975; le tableau de celle-ci, établi par principaux pays producteurs, montre ceux où la situation est préoccupante.

Production mondiale de fèves de cacao par campagne

	1968-1969	1977-1978	1978-1979 (prévisions Gill Duffus)	Differences 1968-69/ -1978-79
Total	1 230	1 509	1 467	+237
dont Afrique	849	937	881	+ 32
dont Côte-d'Ivoire	(144,5)	(303,6)	(315,0)	(+170,5)
Ghana	(327,0)	(270,0)	(263,0)	(- 64,0)
Nigéria	(191,8)	(202,0)	(138,0)	(- 53,8)
Cameroun	(104,0)	(108,0)	(110,0)	(+ 6,0)
Guinée Equatoriale	(32,0)	(3,5)	(6,0)	(- 26,0)
Amérique - Antilles	340	507	519	+179
dont Brésil	(165,0)	(279,3)	(294,0)	(+129,0)
Equateur	(50,9)	(80,0)	(77,0)	(+ 26,1)
Mexique	(26,7)	(34,7)	(38,0)	(+ 11,3)
Colombie	(18,5)	(28,0)	(30,0)	(+ 11,5)
Asie et Océanie	41	65	67	+ 26
dont Papouasie-Nlle Guinée	(27,1)	(29,5)	(29,0)	(+ 1,9)
Malaisie	(1,8)	(22,0)	(26,0)	(+ 24,2)

Il faut compléter ce tableau en précisant qu'en 1976-1977 la production mondiale s'est élevée à 1 348 000 tonnes et a été la plus faible enregistrée depuis 1968-1969; ceci a occasionné une forte hausse des prix ayant un caractère spéculatif.

LA PART DE L'AFRIQUE DIMINUE

L'Afrique conserve une position prépondérante mais ne représente plus que 60 % de la production mondiale prévisible de 1978-1979 au lieu de 80 % environ dix ans auparavant (82 % en 1969-1970). La montée de la production ivoirienne n'a pas empêché cette dégradation.

L'essor de cette dernière production qui a ainsi augmenté de 174 % en dix ans, est due à des efforts soutenus de régénération des cacaoyères avec l'aide internationale, une politique des prix soucieux de rémunérer correctement les producteurs (175 Cfa le kilo en 1974-1975 atteignant progressivement 250 Cfa en 1977-1978) et une monnaie viable.

La baisse de production du Ghana est le fait du vieillissement des plantations et de l'inflation, alors qu'au Nigéria les conditions météorologiques ne sont pas toujours favorables. La production des pays américains continue assez régulièrement à progresser partout et principalement au Brésil.



(1) Prévisions "Gill and Duffus" arrêtées fin avril 1979 et supérieures à celles de l'Organisation internationale du cacao (1 411 000 tonnes).

Enfin, la toute nouvelle production de Malaisie, permet à l'Asie de prendre une certaine importance dans ce marché. Une caractéristique importante de la production cacaoyère est l'influence de l'humidité qui doit être abondante pour une bonne fructification mais qui doit se réduire pour ne pas gêner la cueillette et la préparation des fèves basée sur une bonne fermentation et l'absence de pourriture.

La récolte essentielle, dite « principale », a lieu en Afrique, d'octobre à janvier; une récolte d'arrière saison dite « intermédiaire » la complète généralement et quoique de moins bonne qualité puisqu'ayant lieu pendant la saison des pluies, elle constitue une transition souvent appréciée des utilisateurs désireux d'être approvisionnés avant la fin de l'année quand les perspectives sont à la hausse des prix. Au Brésil cette dernière récolte dite « Temporao » tend à devenir plus importante que la récolte principale.

La quasi impossibilité de stocker sur place les fèves de cacao a joué jusqu'en 1965 en défaveur des producteurs jusqu'à ce que ceux-ci maîtrisent mieux leurs exportations; ceci les a incité à développer chez eux des industries d'extraction de beurre de cacao (partie grasse des fèves donnant sa consistance onctueuse au chocolat). En outre, les pays intéressés utilisent ainsi des fèves de qualité médiocre, que les conditions de transport peuvent déteriorer définitivement. L'Organisation Internationale du Cacao a arrêté les chiffres suivants pour les pays dotés d'industries nationales.

Broyages de fèves de cacao chez les principaux pays producteurs de fèves

	Moyenne quinquennale 1961-1965	Campagne 1977-1978
(mille tonnes)		
Brésil	47	128
Equateur	6	71
Côte-d'Ivoire	2	70
Ghana	26	38
Cameroun	11	35
Colombie	29	30
Mexique	13	28
Nigéria	—	18
Total	134	418

La Côte-d'Ivoire semble avoir atteint son potentiel maximum de broyage ainsi que l'Equateur alors que le Ghana et le Nigéria éprouvent des difficultés à approvisionner leurs industries sans compromettre leurs courants d'exportation en fèves.

L'utilisation des fèves par les industries précitées représentait 10,8 % du total de la production pendant la période quinquennale 1961-1965 et 27,7 % pour la campagne 1977-1978.

LE COMMERCE

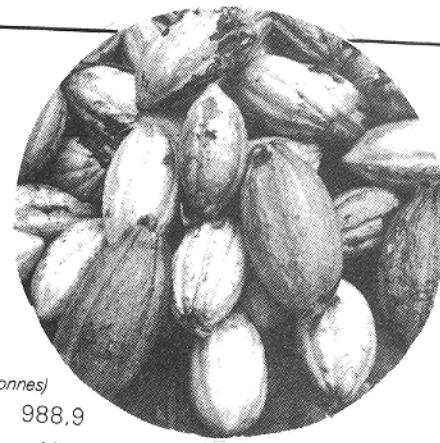
La structure du commerce de cacao est directement influencée par cette industrialisation. En volume on peut établir le tableau suivant des exportations de produits à base de cacao :

Exportations et réexportations mondiales de fèves de cacao, de ses sous-produits et de produits chocolatés : 1977 - 1978

	(mille tonnes)
Exportations de fèves de cacao	988,9
Réexportations	49,1
Exportations de beurre de cacao	155,8
de pâte de cacao	116,1
de poudre et tourteaux de cacao	161,9
de chocolat et produits chocolatés	510,8
Total	2 486,7

Les exportations de produits chocolatés sont évidemment le fait des pays de l'Europe Occidentale (453 000 tonnes) avec en tête les Pays-Bas (109 000 tonnes) suivis par le Royaume-Uni (93 600 tonnes) et la Rfa (60 900 tonnes).

En valeur il apparaît que les ventes de produits élaborés ont une importance grandissante d'après les statistiques de l'Organisation internationale.



Les exportations de produits dérivés étaient estimée à 500 millions de dollars en 1976-1977 et s'était légèrement accrue.

Les importations de fèves ont été orientées à la baisse depuis 1973-1974, première campagne figurant dans le dernier bulletin de l'Organisation internationale. Par contre celles du beurre restaient relativement stables.

Importations mondiales de fèves et beurre de cacao

	Campagne	Fèves	Beurre
	Année 1971	1976-1977	de cacao
Exportations	(millions de dollars)	1971	1976
de fèves	735,6	2 486,7	163,1
de produits dérivés	250,1	1 458,8	158,7
Total	985,7	3 945,5	162,5
Part des produits dérivés	25,4 %	37 %	165,1

L'importance de l'Afrique dans ces dernières

Situation des dix principaux pays importateurs :

	Fèves de cacao	Beurre de cacao
	1973-1974	1977-1978
	(mille tonnes)	(mille tonnes)
Total	1 140,9	1 004,2
dont Etats-Unis	228,5	176,1
Rfa	145,2	157,7
Pays-Bas	110,9	152,6
Urss	135,0	79,8
Royaume-Uni	101,8	75,7
France	39,6	43,5
Italie	36,0	28,8
Espagne	34,3	22,6
Japon	28,6	21,0
Rda	21,3	19,0
		néant

Les Etats-Unis et l'Urss sont ceux pour lesquels la baisse des importations est la plus notable. Il en est de même pour le Royaume-Uni, l'Espagne et le Japon.

Le potentiel de consommation de ce pays est sans doute loin d'être atteint : 30 à 35 000 tonnes y étaient couramment importées d'ailleurs dès 1967.

Le cacao : le marché mondial

La reprise de la consommation dans un marché mieux équilibré constitue ainsi un élément favorable à la stabilité des prix à l'avenir.

Parmi les autres pays utilisateurs il faut préciser que la Suisse a importé en 1977-1978 en beurre de cacao la moitié de ce qu'elle a importé en fèves : respectivement 8 781 t et 16 578 t, et exporté 17 119 t de chocolat. Enfin, les Pays-Bas troisième importateur de fèves disposent d'une grosse industrie d'extraction de beurre qui leur a permis de livrer 52 232 t de beurre à l'extérieur en 1977-1978. Globalement cette même année, l'Europe Occidentale a importé 577 960 t et les pays de l'Europe de l'Est membres du Comecon 174 000 tonnes, alors que ce dernier groupe avait acheté 237 600 tonnes en 1973-1974.

LES FLUCTUATIONS DES PRIX

Les bilans prévisionnels production-consommation tout aléatoires qu'ils soient, constituent l'élément déterminant de la tendance générale des prix.

L'autre élément important, la situation des stocks est très difficile à déterminer, le secret étant bien gardé en cette matière chez les fabricants.

Les prévisions de récolte sont donc l'objet de supputations détaillées par pays et le moindre incident météorologique, social, politique et

économique dans les pays producteurs entraîne des réactions psychologiques de la part du négoce et des gros fabricants, qui sont souvent des multinationales bien connues; leur présence indirecte sur le marché est elle aussi supputée, comme le sont les quantités invenues détenues par les exportateurs.

Ces éléments font du marché du cacao un marché très vivant et soumis à peu de contrainte au titre d'organisations de marché nationales ou régionales, contrairement au sucre. L'absence de producteurs écrasant de leur masse les autres producteurs, le différencie enfin de celui du café.

Du tableau récapitulatif publié par l'Organisation internationale du cacao on peut tirer les deux extraits significatifs suivants mettant en parallèle les bilans annuels et la situation des prix pour les cinq dernières campagnes.

Campagne	Bilan production - broyage surplus ou déficit mille tonnes	Moyenne annuelle prix quotidien de l'accord international cents par livre poids
1973-1974....	- 53	66,0
1974-1975....	+ 55	60,4
1975-1976....	- 14	75,1
1976-1977....	- 76	164,8
1977-1978....	+113	148,9

Il y a ainsi d'une façon générale concordance, en tenant compte d'un certain décalage, entre les résultats de ces bilans et la situation des prix.

En 1978-1979 la situation s'est plutôt dégradée; il y a encore incertitude en ce qui concerne le bilan de la campagne qui devrait se traduire par un excédent selon la firme de négoce Gill and Duffus (+ 63 000 tonnes) ou un léger déficit selon l'Organisation internationale (- 13 000 tonnes).

Les prix figurant au tableau précédent ne sont pas les prix exacts du marché mais des prix calculés par l'Organisation internationale à partir des cotations à terme rapproché arrêtées sur les deux principaux marchés : New York et Londres. Il n'y a plus depuis deux ans de cotation au comptant sur le premier marché, ce qui donne un grand intérêt aux calculs de l'Organisation internationale.

ARBITRES, SPÉCULATEURS, CHARTISTES

Les opérations à terme sont très importantes sur ces deux marchés, car le cycle de la production et de la consommation (périodes de pointe à l'occasion de certaines fêtes : Noël et Pâques par exemple) justifie des opérations d'arbitrage par les diverses professions intéressées, alors que les spéculateurs sont attirés par le cacao qui apparaît comme une valeur sûre, en cas de fluctuations monétaires notam-

équip-afric

équipements et transports africains

matériels - engineering - mines - industries lourdes - infrastructures - ports - barrages - télécommunications
bi-mensuel

BULLETIN D'ABONNEMENT

à adresser rempli, daté et signé à :

EDIAFRIC - LA DOCUMENTATION AFRICAINE

57, avenue d'Iéna, 75783 PARIS-Cédex 16 - 500.80.58 - C.C.P. 16.138-45 Paris.

Je soussigné,

NOM

QUALITE

ADRESSE

déclare souscrire _____ abonnement(s) pour l'année _____ série _____

Règlement par chèque bancaire

par chèque postal

DATE _____

SIGNATURE :

ABONNEMENT 1 AN

France - Etranger

13 Etats... TTC 1248 - 1430 F

ment. Parmi ces derniers figurent les « chartistes » qui travaillent sur des graphiques regroupant les éléments du marché.

La bourse de Londres a en 1978 enregistré un chiffre d'affaires total portant sur 9 818 000 t alors que celui de la bourse de New York portait sur 3 037 tonnes. Il s'y ajoute le marché de Paris qui n'a traité que 258 000 t.

Prix extrêmes des cacaos obtenus au comptant sur le marché de Londres

(livre sterling par tonne)

Période de dix ans	1961-1970.....	Prix le plus élevé	Prix le plus bas
Période quinquennale	1971-1975.....	482,26 (1968)	89,81 (1965)
Période triennale	1976-1978.....	990,14 (1974)	188,97 (1971)
		3 740,00 (1977)	770,00 (1976)

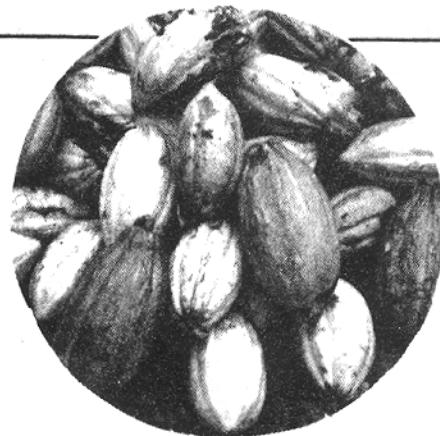
L'UTILISATION DU CACAO

Les fèves de cacao et leurs sous produits sont essentiellement utilisées par la confiserie sous toutes ses formes, la poudre servant en outre comme boisson notamment pour les petits déjeuners; quelques autres emplois existent pour le beurre notamment en pharmacie.

L'activité de ces trois marchés a d'ailleurs diminué par rapport à celle de 1977, année de spéculation à la hausse.

Les cotations extrêmes du marché de Londres pour le cacao Ghana au comptant (spot) montrent bien les fluctuations souvent démesurées de ce marché

(source Gill and Duffus).



Le beurre lui-même se heurte à la concurrence de produits de remplacement qui ont fait depuis longtemps l'objet de recherches notamment de la part des sociétés multinationales. Il ne s'agit pas d'une substitution totale mais simplement du remplacement dans les produits finis d'une partie du beurre de

cacao dans une proportion assez faible, de l'ordre de 5 %. Les niveaux respectifs des prix justifient ou non cette adjonction dans le chocolat en couverture; le volume de chocolat lui-même peut se trouver réduit par l'emploi de crèmes diverses ou produits sucrés qui très visiblement rendent la confiserie au chocolat

L'ACCORD INTERNATIONAL DE 1972

Le Comité exécutif se compose de 8 membres exportateurs et de 8 membres importateurs élus pour chaque année contingente au sein du Conseil. Il suit l'évolution du marché et recommande au Conseil les mesures à prendre.

Le Directeur exécutif est nommé par le Conseil. Il est responsable de l'administration et du fonctionnement de l'Accord. Le Conseil nomme également un Directeur du stock régulateur chargé de la gestion de ce stock.

Pour maintenir les prix dans les limites fixées par l'Accord, un système de contingents d'exportation a été établi, et un stock régulateur institué.

Les prix

Après avoir défini le prix quotidien ainsi que le prix indicatif (moyenne des prix quotidiens sur une période de 15 jours marchands consécutifs), l'Accord fixe une fourchette des prix de 23-32 cents US la livre, et établit pour sa défense un système de contingents.

Les contingents

L'ajustement des contingents annuels d'exportation se fait en fonction du prix indicatif. Le système fonctionne en substance de la manière suivante (art. 34):

• si le prix indicatif est compris entre 23 et 24 cents, le contingent d'exportation autorisé représente 90 % du contingent annuel.

• si le prix indicatif est compris entre 24 et 26 cents, le contingent d'exportation autorisé représente 95 % du contingent annuel.

• si le prix indicatif est compris entre 26 et 27,5 cents, le contingent d'exportation autorisé est égal à 100 % du contingent annuel.

• si le prix indicatif est compris entre 27,5 et 29 cents, le contingent d'exportation autorisé représente 105 % du contingent annuel.

• si le prix indicatif est supérieur à 29 cents pendant 22 jours marchands consécutifs, les contingents sont suspendus.

• si le prix indicatif est égal à 31 cents, le Directeur du stock régulateur commence à vendre du cacao.

• si en sens contraire le prix indicatif tombe au-dessous du prix plancher, le Conseil se réunit dans les 4 jours pour décider des mesures à prendre.

L'excédent de production est vendu au stock régulateur.

Le stock régulateur

Le stock régulateur achète et détient des fèves de cacao à concurrence d'un maximum de 250 000 t. Il est divisé et réparti en parts individuelles proportionnelles aux contingents de base.

• Achats : le Directeur du stock régulateur passe un contrat d'achat avec le membre exportateur intéressé dans les 10 jours qui suivent la notification de l'excédent de production ou la réduction des contingents annuels d'exportation. Le contrat doit porter sur au moins 100 t.

• Ventes : intervenant dès que le prix indicatif atteint 31 cents/lb, les ventes du stock régulateur se font au prix courants, suivant les voies habituelles du négoce.

On aura noté que, pour défendre les prix, le stock régulateur n'est pas autorisé à intervenir sur le marché à terme.

Le financement du stock régulateur est assuré par une contribution de 1 cent/lb de fèves de cacao pendant les deux premières années contingentes où elle est en vigueur, et qui est acquittée par les membres exportateurs pour toutes leurs exportations. Pour la période qui suit, elle peut être abaissée, voire supprimée.

Source : L'économie du cacao. M. ASSOU MOU.

Le cacao : le marché mondial

moins savoureuse. Enfin aux Etats-Unis, le poids des tablettes distribuées automatiquement est simplement réduit en cas de hausse des prix de la matière première afin d'éviter de changer les prix demandés. Les produits de remplacement directs du beurre de cacao sont des huiles végétales dont les plus appréciées sont les huiles à acide laurique (coprah, palmiste) dont les prix sont actuellement très élevés. Les huiles de coton, de palme, de soja, de karité et d'illipe sont également utilisées. Toutes ces huiles doivent résister à la chaleur, bien se mélanger au beurre de cacao et ne pas nuire à l'arôme du chocolat.

La période récente de hausse de prix des fèves a sans doute favorisé cette substitution; les prix du beurre de cacao (source Gill and Duffus) sont passés de 1 394,63 livres sterling en 1975 à 3 328,85 en 1977 avec un maximum de 4 550 livres sterling.

Il est difficile de dire si après hydrogénéation, désodorisation, etc., les huiles citées jouent encore un rôle de remplacement étant donné les prix élevés qui les caractérisent actuellement.

L'ACCORD INTERNATIONAL SUR LE CACAO

Le beurre ayant baissé comme les fèves depuis le début de l'année (prix moyen mars 1979 : 3 127,65 livres sterling la tonne) l'option entre un produit naturel en baisse et un produit de

remplacement en hausse est sans doute délicate actuellement.

Le tableau précédent sur les prix extrêmes atteints par le cacao Ghana disponible à Londres, montre bien l'ampleur des variations de prix d'une année sur l'autre.

Ce caractère cyclique de la production et sa relative concentration géographique avait justifié que l'Organisation des Nations-Unies pour l'alimentation et l'agriculture (Fao) cherche à établir des contacts fructueux entre pays producteurs et consommateurs vers 1957.

Si les utilisateurs souhaitent vivement qu'un développement de la production leur assure un approvisionnement régulier, les producteurs de leur côté ne voulaient accroître leurs efforts de production que si des garanties leur étaient données pour son écoulement; il s'agissait au minimum d'éviter pour eux les chutes brutales de prix qui avaient toujours accompagné les récoltes abondantes; certains même pensaient à des garanties de prix.

L'idée d'un stock tampon recevant les excédents pesant sur les prix et mettant sur le marché les disponibilités adéquates en cas de hausse, fut assez facilement reconnue comme valable par les professionnels eux-mêmes dans les premières années soixante.

Parallèlement les pays producteurs africains disposant de Marketing boards ou de Caisses de stabilisation, parvinrent à mieux contrôler leurs exportations, voire à s'assurer leur maîtrise totale. Groupés avec le Brésil et l'Equateur en une alliance des pays producteurs de cacao, ils confrontaient leurs points de vue sur les problèmes généraux du marché pendant que des réunions des directeurs des organismes de commercialisation facilitaient la coordination de leurs politiques de vente, destinée à éviter la surenchère à la baisse constatée souvent au cours des campagnes de commercialisation notamment en 1964-1965.

Petit à petit les structures susceptibles d'assurer le fonctionnement d'un éventuel accord se mettaient en place en même temps que les gouvernements des pays consommateurs prenaient conscience de l'intérêt de stabiliser ce marché. Ce n'est qu'en 1972 qu'un accord international fut définitivement conclu après des controverses très vives dont la principale portait évidemment sur le niveau des prix d'interventions de l'organisme à créer.

L'accord international du 20 octobre 1972, après ratification par ses participants les plus importants, entra en application le 1^{er} octobre 1973 pour trois ans. Il prévoyait un système de prix au niveau desquels le stock régulateur géré par l'Organisation Internationale du Cacao (Ilco en anglais) devait soit acheter du cacao soit utiliser ses stocks pour satisfaire le marché lorsqu'il était insuffisamment approvisionné.

Cet accord n'eut aucun effet pratique pendant

ses trois années d'application, les prix d'intervention étant très inférieurs à ceux du marché et aucun stock n'ayant pu être préalablement constitué.

LA NÉGOCIATION

Une négociation engagée en 1975 aboutit à l'adoption d'un nouvel accord applicable du 1^{er} octobre 1976 au 30 septembre 1979 et auquel les Etats-Unis ne participent pas.

Il prévoit essentiellement :

- la constitution d'un stock régulateur de 250 000 tonnes financé par une contribution de 1 % par livre poids (lb) de cacao exporté;
- la fixation d'un prix minimal (39 cents par lb puis 65 cents en septembre 1977) et d'un prix maximal (55 cents puis 81 cents), servant de base soit à l'achat de fèves par le stock soit à la mise sur le marché d'une partie de ce stock;
- la détermination de contingents d'exportation de base, dont la mise en place éventuelle et progressive est de nature à renforcer les effets du stock régulateur tout en limitant les prises en charges de ce dernier.

Comme le précédent, cet accord n'a pu être expérimenté en raison du niveau élevé des prix du marché. L'organisation a donc seulement un rôle primordial au point de vue statistique et réunions internationales et gère les fonds provenant de la perception des cotisations. Après des réunions d'experts assez favorables, sous l'égide de la Cnuced s'est réuni à la fin du mois de février 1979 une nouvelle conférence internationale sur le cacao chargée de mettre sur pied un nouvel accord applicable à compter du 1^{er} octobre 1979.

Les points de vue entre pays consommateurs et producteurs ont été essentiellement divergents sur les prix; les premiers n'auraient accepté qu'une fourchette de 74 (minimum) 111 cents (maximum), les seconds auraient demandé une fourchette de 186 cents - 226 cents.

D'autres problèmes étaient soulevés par la conception du rôle du stock et son importance.

Aucun accord ne put intervenir, mais les contacts entre pays intéressés sont maintenus afin d'éviter l'impasse lorsque le dernier conseil de l'actuel accord se réunira au mois de septembre prochain.

L'absence d'accord rendrait aléatoire la détermination des pays producteurs d'augmenter leur production, ce qui paraît souhaitable pour leur propre développement; si la situation leur est assez favorable actuellement compte tenu de la consommation potentielle, ils n'en restent pas moins à la merci d'une météorologie favorable pour tous les pays producteurs, de même que les consommateurs peuvent retrouver une situation de pénurie. Le réalisme des négociateurs et non leurs arrières pensées devrait prévaloir dans l'intérêt à long terme de tous les futurs participants à un tel accord.

D
constructions
DANNO

Poulaillers, bergeries, étables, stabulations, porcheries, chèvreries.

DANNO

vous propose une construction
seule ou avec équipements, clé
en main.

Bon pour documentation

Nom

Adresse

Type d'élevage

à expédier à

DANNO

B.P.33, 22600 LOUDEAC
FRANCE. Tél. : (96) 28.00.36
Télex 740 900

noël conseil

LA QUALITÉ ET LE GOÛT :

STABILITÉ AVANT TOUT

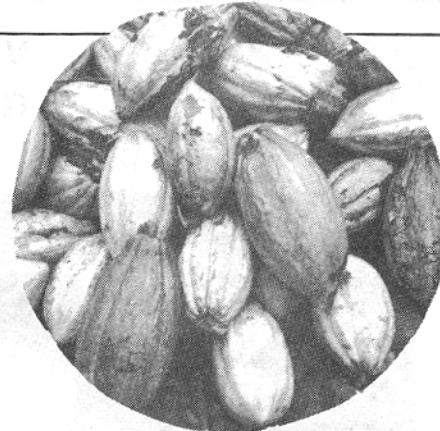
Les chocolatiers, qui disposent chacun de leurs "recettes" de fabrication, tiennent avant tout à pouvoir compter sur une matière première de qualité constante, ne faisant pas intervenir des changements de goût sensibles dans le produit fini.

Ce n'est donc pas tant la qualité absolue du cacao qu'ils recherchent que la continuité de l'approvisionnement dans un type de goût donné.

Les pays d'Afrique producteurs de cacao fournissent la qualité dite "standard" et les cacaos exportés sont tous sensiblement de la

même qualité gustative. C'est donc sur l'état des fèves elles-mêmes que se joue la différence.

Le cacao, exporté en fèves, est une matière assez délicate et les opérations de la cueillette à la livraison doivent être effectuées en observant certaines précautions faute desquelles les risques de perte en qualité sont importantes. Selon que la fermentation et le séchage ont été effectués correctement ou non, les fèves seront ou non altérées. Ainsi, une mauvaise fermentation donne des fèves ardoisées, présentant une couleur gris foncé lorsqu'on les



brise. Les fèves peuvent également avoir des vices propres comme la moisissure ou la présence de vers.

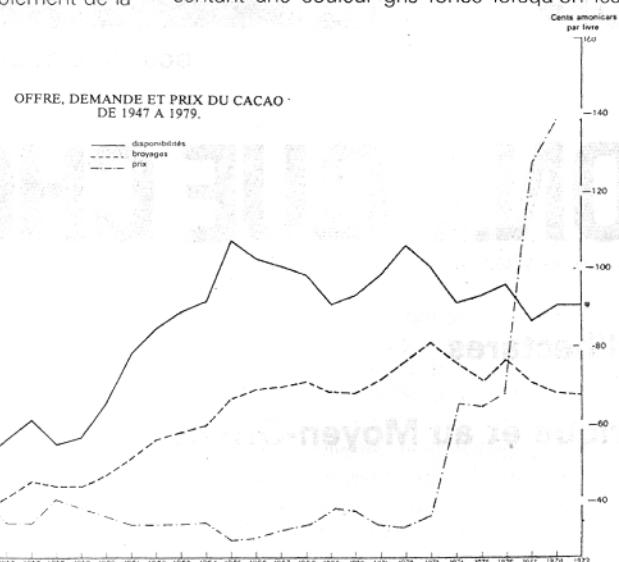
Ces problèmes ont été assez importants il y a quelques années, notamment au Cameroun qui fournissait en 1969-1970 entre 15 % et 30 % de fèves moisies et une quantité non négligeable de fèves ardoisées.

Ce pays a entrepris des efforts importants pour améliorer la qualité de ses livraisons et sur cent lots exportés aujourd'hui, à peine cinq font l'objet d'un arbitrage.

Ces progrès spectaculaires ont été réalisés grâce aux recherches menées par l'Institut français du café et du cacao (voir article de M. Liabeuf).

Le Ghana et le Nigéria pour leur part dépassent rarement 5 % de défauts, le reproche fait par les importateurs européens à ces deux pays concernant en particulier la lenteur de l'acheminement et le non-respect fréquent des dates d'embarquement.

Pour ce qui est de la Côte-d'Ivoire, dont la qualité cacaoyère est jugée bonne, c'est la taille des fèves qui provoque certaines réticences chez les acheteurs. Les fèves ivoiriennes se situent en effet fréquemment en dehors de la norme généralement acceptée pour bonne de 100 fèves aux 100 grammes.



Au niveau des transactions commerciales, on apprécie la qualité du cacao par l'épreuve à la coupe ("cut test"). Il est prélevé un échantillon de 300 fèves, qui est ensuite divisé en trois fractions de 100 fèves. Chacune de ces fractions est examinée séparément. Le pourcentage des défauts est déterminé par la moyenne des résultats. C'est sur cette base que sont établis les contrats commerciaux. Ceux-ci s'inspirent du Contrat de Londres qui régit l'ensemble des transactions sur les marchés européens du cacao. Mais depuis quelques années, les principaux pays exportateurs ont déjà adopté à la sortie les normes plus sévères de la Fao.

Le Contrat de Londres.
Le Contrat de Londres admet trois types commerciaux :

LE CONTRÔLE DE LA QUALITÉ

- le "Good fermented" : moins de 5 % en nombre de fèves ardoisées, moins de 5 % en nombre d'autres fèves défectueuses (moisies, germées, mitées...);
- le "Fair fermented" : moins de 10 % en nombre de fèves ardoisées, moins de 10 % en nombre d'autres fèves défectueuses;
- la "Fair average quality" : moins de 12 % en nombre de fèves défectueuses, aucune limitation des fèves ardoisées... Dans la terminologie des pays producteurs francophones, ces définitions correspondaient respectivement aux grades

"Supérieur", "Courant" et "Limite". Ce dernier prévoyait toutefois une limitation à 20 % en nombre de fèves ardoisées.

Les normes de la Fao.

Elles n'admettent que deux types de cacaos à l'exportation :

- le Grade I : maximum de 3 % en nombre de fèves moisies, de 3 % en nombre de fèves défectueuses, et de 3 % en nombre de fèves ardoisées;
- le Grade II : maximum de 4 % en nombre de fèves moisies, de 8 % en nombre de fèves ardoisées, et de 6 % en nombre de fèves défectueuses.

Lorsqu'une fève présente plusieurs défauts, on la classe dans la catégorie la plus défavorable, la moisie venant avant l'ardoisée.

Source : *L'économie du cacao*.

LE "JUSTE" PRIX ET LE PRIX "RAISONNABLE"

« La question de prix supplante, et de loin, tous les autres problèmes lorsque l'on traite du cacao. Ni les problèmes culturels, ni la qualité des fèves, ni le coût de la main d'œuvre et de l'énergie pour les différentes opérations ne nous causent autant de soucis que les fluctuations incessantes du cours du cacao » a dit à Paris M. Van Luyk, responsable de la General cocoa.

« Les fluctuations du cours du cacao peuvent sans cesse remettre en cause tous les programmes industriels de transformation. Lorsque le prix des fèves s'est approché de 3 000 F la tonne, pour un industriel qui doit disposer de stocks importants d'une matière première dont l'embarquement se fait à trois mois, les problèmes de trésorerie sont devenus extrêmement épineux.

« Certains chocolatiers ont dû cesser la fabrication de spécialités faisant entrer une part importante de cacao » se souvient M. Leblond de Cacao Barry.

Pour les grossistes comme pour les transformateurs, la hantise c'est le retour aux cours de 1976/1977.

Le prix de la matière première atteignant de tels sommets, il n'est plus possible de répercuter la hausse sur les prix de consommation. Trop cher, le chocolat ne se vend plus et les industriels cessent de transformer.

Pendant la période « chaude » certains se contentaient de revendre leurs achats pour ne pas perdre d'argent. Dans ces fluctuations, la météorologie dans les pays producteurs a plus d'influence que les phénomènes politiques sur les spéculateurs.

Une sécheresse, une pluviométrie trop abondante, un important retard sur un gros embarquement jouent davantage qu'un coup d'état dans un pays africain sur les places de Londres, New-York ou Paris.

L'impossibilité de stocker le cacao sur les zones de production et les grandes difficultés qu'il y a à évaluer une récolte avant que celle-ci soit totalement faite (voir article de M. Liabeuf) ajoutent un motif objectif à toutes les données psychologiques qui caractérisent la spéculation sur le cacao. C'est dans ces conditions difficiles qu'est apparu la nécessité d'un accord international et d'un stock régulateur. Ce stock régulateur (voir l'article sur le marché mondial) doit être alimenté par des fonds acquis en période de cours élevés pour racheter les excédents lorsqu'il y en a, évitant ainsi l'effondrement des prix. Ces excédents peuvent être vendus en cas de pénurie, évitant la flambée. Or, jusqu'à présent, la production n'a pas été suffisante pour nécessiter l'achat d'excédents sur les fonds du stock régulateur.

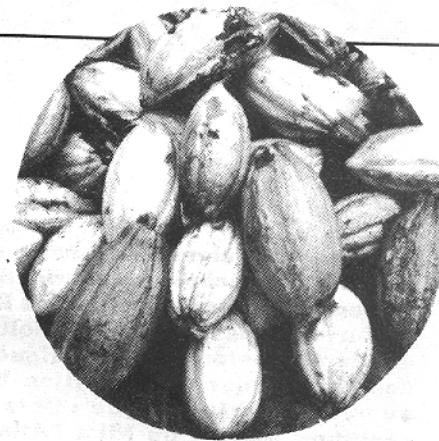
Celui-ci dispose donc aujourd'hui de sommes importantes mais d'un tonnage nul. Face à une flambée éventuelle, il ne pourrait pas fonctionner faute de stocks à vendre. « Depuis la mise en place de l'accord, explique M. Leblond, des à-coups importants ont été rencontrés alors que celui-ci devait régulariser le marché. Peut-on dire que l'accord ne fonctionne pas ? En fait, les cours n'étant pas tombés en dessous du minimum de déclenchement, l'accord n'a pas eu à jouer et les systèmes de sauvegarde n'ont pas eu à fonctionner. Que les alarmes ne se déclenchent pas ne signifie pas qu'un accord soit mauvais. Un bon accord doit permettre justement d'éviter que l'on atteigne les extrêmes. »

En tout état de cause, les cours ne sont pas retombés où ils avait chuté en 1965 où « ils ne payaient même pas le fret » comme le fait remarquer un spécialiste. A cette époque noire pour les producteurs, une multinationale de la chimie et des cosmétiques, voyant le cours du beurre de cacao-matière grasse noble, tomber si bas, proposa d'acheter à elle seule le stock mondial pour confectionner des rouges à lèvres et des crèmes de beauté.

Les pays producteurs ont ainsi pu tirer profit de leurs exportations et les caisses de stabilisation (voir l'article sur la caisse du Cameroun) ont pu reverser aux planteurs des revenus appréciables. « Les sommes collectées par les caisses de stabilisation ont été telles au cours des cinq dernières années, rapporte un expert, que tout n'a pas été reversé aux planteurs et que des sommes importantes ont été reversées sur d'autres postes économiques, servant ainsi au financement de certains projets de développement et à l'alimentation de certaines caisses. Cette habitude a été prise et il paraît normal aux Etats producteurs de compter sur ces caisses, prévues à l'origine pour garantir un juste prix aux paysans, pour équilibrer le budget national. C'est pourquoi les producteurs cherchent non plus une rémunération pour le travail, mais un revenu qui soit le plus élevé possible. »

Le stock régulateur ne pouvant se déclencher à la hausse faute d'exister réellement en tant que quantité de cacao disponible, les prix ne devraient vraisemblablement pas baisser tant que la demande demeurerait ce qu'elle est. Cependant, nombreux sont ceux qui, chez le consommateur, voient l'avenir d'une manière différente.

« Si le prix du cacao est trop élevé, déclare M. Van Luyk, les transformateurs vont en utiliser de moins en moins et la demande va



baisser. » « Les chocolatiers vont développer les substituts, dit-on chez Barry, et nous achèterons de moins en moins de cacao. » Déjà les graisses végétales moins nobles remplacent entre 10 % et 15 % le beurre de cacao dans les « friandises chocolatées » dont la vente tend — principalement pour les jeunes générations — à prendre la place des « vrais » chocolats. Les goûts des consommateurs évoluent et ceux-ci s'habituent à consommer des produits différents, de plus en plus éloignés du cacao. Des opérations de propagande pour ces nouveaux produits chocolatés dans lesquels entrent chaque fois plus de produits obtenus à partir de cultures moins sensibles et moins chères, accélèrent le processus de remplacement.

Toutes les autres matières premières connaissant des hausses semblables, les consommateurs seront enclins à sacrifier les produits les moins indispensables, disent les grossistes. Il est certain que les consommateurs se passeront plus facilement du cacao que du café dont le renchérissement n'a pas provoqué une chute impressionnante de consommation.

Cette baisse probable de la demande en cas de trop forte hausse risque, selon les importateurs, de s'accompagner d'une augmentation de la production et de la formation d'excédents importants. Les pays du sud-est asiatique, intéressés par cette matière première rémunératrice, commencent à leur tour à se lancer dans la cacaoculture.

L'excédent de l'an dernier (113 000 t) et celui probable de cette année (60 000 t à 80 000 t) vont également dans le sens d'une perspective de surproduction mondiale.

« Si les stocks sont trop importants, le cacao va retomber à des cours aussi bas pendant la crise », prévoit M. Leblond. Entre le « juste » prix exigé par les producteurs et le prix « raisonnable » fixé par les consommateurs, la marge n'est peut-être pas si large. « Que l'on tienne compte de part et d'autre des réalités, dit un expert, et il sera possible de s'entendre. Mais de toute manière, conclut-il, aucun accord ne tiendra s'il va à l'encontre des phénomènes naturels. »

Propos recueillis auprès des intéressés par Christophe NAIGEON